

Résistance et création dans le champ « psy »

Face à l'idéologie d'une psychiatrie garante de « la santé mentale », un collectif propose des pratiques de terrain portées sur l'accueil de la folie.

Mathieu Bellahsen,
psychiatre de secteur
(Essonne),
membre fondateur
du collectif des 93,
UTOPSY

§Collectif

§Psychiatrie, santé mentale,

psychiatrie de secteur

§Droits de L'Homme, discriminations

Pratique médicale

**« Les
"schizophrènes"
seraient donc
tous de
dangereux
criminels. »**

Depuis maintenant deux ans, l'accélération sécuritaire du champ social entend ravager les contrées de la folie pour la transformer, à l'instar d'Erasmus, en Furie. Né dans l'émergence d'une zone grise politique, le « collectif des 39 » a pris un rôle d'agitateur dans un champ psychiatrique résigné, en voie de normalisation par le courant dominant « de la santé mentale », normativité qui, en privilégiant la fabrique d'individus « compétitifs », laisse en errance, abandonne, exclut voire enferme les « dénormés », les singularités, les autres... beaucoup d'autres.

Après la « santé mentale négative » (la psychiatrie), la « souffrance » et la « détresse psychologique » (les troubles d'adaptation de l'individu à son environnement), voilà l'émergence de « la santé mentale positive », concept phare de l'idéologie santé-mentaliste. Rendre les individus « performants », capables « d'autonomie » pour accéder « au bien-être » dans un champ de concurrence généralisée, transforme insidieusement le champ « psy » en fabrique d'individus « auto-entrepreneurs » d'eux-mêmes. Mais quid de ceux dont la souffrance est telle qu'ils ne peuvent pas maximiser leur « capital santé mentale » ?

En s'arrêtant sur l'histoire des évolutions récentes du champ psy (début des années 2000), on notera que depuis « la démocratie sanitaire » portée par la gauche, mettant la santé publique et le pouvoir gestionnaire aux commandes, la psychiatrie se doit d'aller « vers la santé mentale ». La « bonne gestion » de la folie suffira à la soigner et la réadapter... Cette posture, qui va progressivement dénier la folie, en tant que résistante aux cadres normatifs en vigueur, et par là même permettant des progrès dans la Culture, s'explicitera violemment une dizaine d'années plus tard dans un discours du président de la République promouvant le retour de la ségrégation.

En décembre 2008, les lumières médiatiques suscitées par le discours d'Antony portaient l'ombre de notre honte. Ce discours discriminatoire, soutenu

par le miroir déformant de nos concessions professionnelles et citoyennes, remit à la mode la mise à l'écart pour les plus fous, les plus malades, les plus fragiles. D'unités pour malades difficiles en camisolles de force, de vidéosurveillances en hauts murs barbelés, les idées puis les moyens affluèrent pour contenir cette folie résistante ; folie qui, parfois, en défrayant la chronique, effraie. Après le fait divers dramatique de Grenoble, elle changea de camp, la folie ordinaire des gens « normés » devint un discours d'Etat. Des réponses technicistes, froidement instrumentales étaient supposées venir à bout de ce qui, de tout temps, a échappé aux différentes « raisons du monde ».

Dès lors, comment aurions-nous pu continuer notre travail « comme si de rien n'était » ? Citoyens ayant un rapport intime et fraternel à la folie, nous fûmes conspués par des accusations d'une rare violence. « Les schizophrènes » seraient donc tous des dangereux criminels qu'il faudrait contrôler à tout prix. Pourtant, ces problématiques existentielles que nous côtoyons au quotidien, celle des fous ou celle des « normophrènes », en tant que microscope du lien social, nous forcent à prendre position politiquement sur ce que nous soutenons de l'humain. François Tosquelles, psychiatre catalan et fondateur avec quelques autres du mouvement de « psychothérapie institutionnelle », rappelle que « sans reconnaissance de la valeur humaine de la folie, c'est l'homme même qui disparaît ». Ce fut l'acte de naissance tragique du collectif.

Réunies à l'initiative d'Hervé Bokobza, organisateur des Etats Généraux de la psychiatrie à Montpellier en 2003, 39 personnes vinrent à la première réunion de ce qui allait devenir le « collectif des 39 contre la nuit sécuritaire » pour faire face collectivement à l'insupportable, à l'inacceptable. Il était clair que nous ne traiterions pas la banalité du mal (une fois de plus) par une simple et commode résignation.

Le lendemain, nous écrivîmes collectivement un appel dénonçant « la nuit sécuritaire » et l'amalgame entre folie et dangerosité. Deux jours plus tard, le texte est relayé dans la presse¹, 30 000 signatures seront collectées.

Si le discours d'Antony a été le point de nouage entre pouvoir gestionnaire et revendications sécuritaires, le président de la République n'a fait qu'expliquer ce qui se tramait depuis quelques temps chez une fraction majoritaire des professionnels, des administratifs et des politiques. Ce que le « management » des soins psychiatriques a fait perdre comme sens aux métiers des soins psychiques n'en est revenu qu'avec plus de violence. Quand beaucoup se félicitèrent de l'arrivée d'une évaluation de type industriel dans le champ des pratiques humaines, quand les discours sur la psychiatrie « spécialité médicale comme les autres » rouvrirent les portes de l'objectivisme médical allié à la muse du progrès technoscientifique à même de traiter, voire d'éradiquer, la folie des hommes, le sens, l'histoire des métiers, nos savoirs-faire spécifiques, nos expériences humaines se rappelèrent à notre bon souvenir. En effet, quelles idées et pratiques défendre, si nos préoccupations ne sont plus d'abord et avant tout cliniques ? Cette clinique complexe qui, articulée au politique, nous permet de prendre soin des patients et de leurs proches dans la singularité de leur histoire, de leur inscription dans le lien social ? La violence du discours présidentiel, en s'appuyant sur le terreau fertile de la peur d'autrui, nous a renvoyé tout ce qui était supposé « aller de soi » et fédéra des résistances locales qui étaient jusque là éparses. Des constructions collectives inédites s'agencèrent, en luttant au niveau macropolitique comme « l'appel des appels », « non à la politique de la peur » et notre « collectif des 39 contre la nuit sécuritaire ».

Les mois passeront et nous déciderons de ne pas formaliser ce collectif, les personnes investies y allant à partir de leur désir. Pour un certain nombre d'entre nous, la pratique de la psychothérapie institutionnelle nous permit d'éviter certaines ornières comme la mise en place d'un groupe institué, rigide, qui n'aurait plus rien « d'instituant » ni de désirant. Les échanges quotidiens par mails étaient légion et nous prîmes le parti de nous réunir au moins une fois par mois, voire plus dans les moments d'urgence.

C'est à partir de ce désir collectif que, deux mois plus tard, près de 2000 personnes étaient réunies autour de nous à la Parole Errante pour demander le retrait des mesures liberticides. Comment agir ? Quelles formes nouvelles créer pour pallier les inconsistances des partis d'opposition, des discours syndicaux consensuels et/ou corporatistes ? Après l'écriture d'un manifeste voté par l'assemblée pré-

sente, un moratoire fut proclamé quant à une réforme sécuritaire de la psychiatrie.

Par la suite, des dizaines de forums s'organisèrent à travers toute la France pour faire de la psychiatrie une question citoyenne et non un débat d'experts : une question d'abord et avant tout politique avant de se cantonner à « un problème de santé publique ». Nous nous heurtâmes à l'isolement des collègues, des patients et de leurs familles. Réalité tragique de la mise en place d'un abandon généralisé euphémisé par les discours gestionnaires, de rigueur budgétaire, de pragmatisme. Le collectif se mit alors en tête de rencontrer les différents partis politiques, les parlementaires, les sénateurs tout en tissant des ponts avec d'autres mondes : celui de la culture notamment. Replacer la question de la folie sur le devant d'une scène escamotée par les bons sentiments, par la novlangue « santé-mentaliste » qui préfère parler de « personnes mentalement diminuées »², d'« handicapés psychiques » pour assigner à résidence la singularité de chacun.

A la différence des Etats Généraux de la psychiatrie qui avaient réuni l'ensemble du monde syndical et associatif pour faire émerger un consensus professionnel, notre ligne d'action se développe à partir des principes fondamentaux sur lesquels nous ne pouvons pas céder : une certaine conception de la folie, une formation de qualité et des moyens adaptés à la spécificité de la psychiatrie.

A l'heure où le projet de loi réformant la psychiatrie est débattu au Parlement, le « collectif des 39 » s'est placé comme moteur dans l'agitation politique du champ psychiatrique. Si nous sommes un mouvement minoritaire, en nous plaçant sur une ligne politique qui refuse toute concession quant aux principes et aux pratiques que nous mettons en acte, nous avons forcé la main des groupes institués. Nous les avons également aidés à se recentrer sur le sens de leur action, perdus qu'ils pouvaient être dans des logiques de pouvoir et d'appareil. Soutenir une éthique du soin psychique est éminemment politique et nécessite, au quotidien, d'entrecroiser résistance et créations. A défaut, devenir des « normophrènes dangereux » est un risque que nous n'osons pas courir. ■

1. *Libération* du 14 décembre 2008

2. Livret vert de l'Union Européenne, 2005.

« Quelles idées et pratiques défendre, si nos préoccupations ne sont plus d'abord et avant tout cliniques ? »